

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26452**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence Professionnelle Mention Gestion et Développement des organisations et des services sportifs et de loisirs

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Institut national universitaire Champollion | Institut national universitaire Champollion, Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Directeur de l'Institut National Universitaire Champollion |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335p Direction des centres de loisirs ou culturels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception, réalisation et promotion d'un projet touristique en relation avec les activités physiques de pleine nature
- Développement, gestion et management de structures liées aux loisirs sportifs de nature
- Commercialisation, diffusion et promotion de produits touristiques et/ou sportifs dans le secteur des sports et des loisirs de nature
- Organisation de manifestations sportives
- Gestion d'équipements à dominante sportive

Compétences ou capacités attestées

- Maîtriser la méthodologie et la gestion de projet dans le secteur des loisirs et des sports de nature
- Encadrer une équipe
- Maîtriser la réglementation et la sécurité dans le secteur du tourisme et des sports de nature
- Réaliser des études de marché, mettre en place une veille concurrentielle et élaborer des stratégies
- Utiliser les outils de gestion humaine, financière et commerciale d'une structure ou d'un équipement sportif
- Accueillir un public anglophone
- Construire des outils de communication, de diffusion et de promotion
- Concevoir des produits sportifs et/ou touristiques à partir des activités de nature

Compétences transversales

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Prendre du recul face à une situation
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec un esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire en français et dans au moins une langue étrangère

Cette mention se décline en un parcours-type :

Management de projet tourisme et sport de nature

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Tourisme, Gestion de structures sportives

Types d'emplois accessibles :

- Responsable de la stratégie commerciale

- Directeur d'office de tourisme
- Exploitant d'équipement sportif
- Chef de projet de développement local
- Chef de produit
- Agent de développement en milieu rural

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | QUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements |
| En contrat de professionnalisation | X | - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements |
| Par candidature individuelle | X | - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements |
| Par expérience dispositif VAE | X | - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2014-1354 du 12 novembre 2014 portant diverses mesures relatives à la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

- V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4
- Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au J.O du 24 novembre 1999
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-jfc.fr/devenirdesdiplomes>

http://www.univ-jfc.fr/sites/default/files/statistiques_lp_gdossl.pdf

Autres sources d'information :

www.univ-jfc.fr

[Institut National Universitaire Champollion](#)

Lieu(x) de certification :

Institut national universitaire Champollion : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Tarn (81) [Albi]

Institut National Universitaire Champollion, Place de Verdun, 81000 Albi Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Millau (12)

Historique de la certification :

Jusqu'en 2015, la mention « Gestion et Développement des Organisations et des Services Sportifs et de Loisir » était enregistrée sous la dénomination nationale « Gestion et Développement des Organisations et des Services Sportifs et de Loisir ».

Jusqu'en 2015, le parcours type « Management de projet tourisme et sport de nature » était enregistré sous la dénomination nationale mention « Gestion et Développement des Organisations et des Services Sportifs et de Loisir » spécialité « Ingénierie du développement touristique et des loisirs sportifs de nature ».